

BESOINS EN ENERGIE DANS L'INDUSTRIE FORESTIERE DE LA R. D. CONGO

Erasme KIAMFU

Bureau d'Etudes et Statistiques



Ministère de l'Énergie
Ministère du Portefeuille
Ministère des Finances



WORLD BANK GROUP
ESMAP
Energy Sector Management Assistance Program

Un grand explorateur disait du Congo que sans voie de communication, ce vaste territoire ne valait pas un penny.

Mais s'il avait vécu la grande révolution de l'énergie électrique, il aurait sans nul doute ajouté à cette boutade la phrase suivante « sans énergie électrique, le potentiel transformateur de ses populations et de son industrie demeurera à jamais en sommeil ».

Cette assertion est particulièrement bien vérifiée au sein de l'industrie forestière dont l'essentiel des activités se développe dans des milieux les plus reculés et coupés du monde.

1. L'INDUSTRIE FORESTIERE EN R. D. CONGO

Avec une superficie de 155.000.000 ha, les forêts de la R.D. Congo, représentent 57% du massif forestier du bassin du Congo qui est lui-même le deuxième massif de forêts tropicales humides du monde, après celle de l'Amazonie.

Pour rappel, le Code forestier de 2002 de la RDC introduit 2 grandes innovations dans le secteur d'exploitation forestière : il invite des concessionnaires,

- d'une part à élaborer des Plans d'aménagement pour chaque concession - suivant des protocoles stricts - aux fins de planifier leur gestion rationnelle et durable sur un cycle des 25 années,
- et, d'autre part, à accepter une responsabilité sociétale vis-à-vis de leurs travailleurs et vis-à-vis des communautés riveraines de leurs concessions, afin de leur assurer un bien-être social dans leurs milieux de travail et de vie.

Place de la SODEFOR

Actuellement présente dans deux grandes provinces forestières de la R.D. Congo (la Tshopo et le Maindombe), la SODEFOR dispose de 3 usines de transformation dont 1 à Nioki et 2 à Kinshasa dotées chacune d'une scierie avec deux lignes de production et une unité de déroulage et presse pour production de contre plaqués.

2. RESPONSABILITE SOCIETALE A L'INTERNE

La SODEFOR emploie près de 1.500 travailleurs répartis dans des camps et des bases-vie dont dépendent 15.000 personnes directement et 150.000 indirectement.

La responsabilité sociétale de l'entreprise vis-à-vis de cette communauté a amené la SODEFOR à lui fournir un certain nombre de services sociaux de base telle l'amélioration du logement, la fourniture de l'eau, un service de santé...

Au-delà de l'école et du dispensaire, le besoin social le plus emblématique est sans conteste celui de l'énergie qui ouvre la voie à de nombreuses facilités dans les foyers et pour la communauté.

Dans toutes les concessions, la SODEFOR fournit plusieurs heures d'électricité grâce aux groupes électrogènes qui font tourner les services techniques, qui alimentent 1 ou 2 lampes à la maison et une télévision publique pour agrémenter les soirées de la base-vie, notamment lors de grands événements.

Il est cependant clair que pour un travailleur désireux de jouir d'un peu plus de bien-être au foyer, de permettre à ses enfants de revoir leurs leçons..., il faudrait davantage de capacités et de souplesse que les quelques heures. Mais le coût additionnel de ce besoin complémentaire, pourtant bien légitime ne pourrait être assumé par l'entreprise.

Donc des réponses sur les sources alternatives au gas-oil s'imposent.



1. LA RESPONSABILITE SOCIETALE A L'EXTERNE

a) Symbiose spontanée avec la population riveraine

Contrairement à d'autres secteurs, l'implantation des activités de l'industrie forestière dans l'arrière-pays ne nécessite aucune délocalisation des populations vivant dans ces milieux.

Bien au contraire, les villages et campements demeurent en place et les habitants continuent à exercer leurs activités traditionnelles : agriculture, élevage, pêche et autres...

Mieux encore : l'arrivée des travailleurs de l'entreprise constitue un accroissement d'échanges humains et culturels qui booste leurs activités, créant ainsi une parfaite symbiose et une quasi dépendance entre les populations riveraines qui offrent de produits de leurs activités aux les travailleurs en échange de biens monétaires.

Ainsi naît une quasi dépendance entre les deux entités pour leur expansion sociale et économique mutuelle : la société a besoin d'une communauté riveraine pleine de vitalité pour répondre aux besoins de base de ses travailleurs en même temps que la communauté riveraine a besoin d'une entreprise pleine de vitalité pour offrir des emplois et soutenir la vie l'économie locale.

b) Clause sociale

La SODEFOR / FORABOLA qui a commencé à signer ses premières conventions avec les communautés riveraines bien avant même la promulgation du code forestier, compte à la date d'aujourd'hui dans ses concessions plus de 45 Centres de santé et 115 écoles équipées de bancs décents pour 23.000 élèves, 20 Maisons de chefs, 65 bureaux .

Ces communautés souhaitent quelques points lumineux dans les écoles et dans le village pour permettre aux enfants de réviser le soir leurs leçons, et aux parents de pouvoir s'ouvrir au monde, grâce aux nouveaux moyens de communications : téléviseurs, téléphones et internet.

Une fois de plus, au centre de ces besoins se trouve la maîtrise de l'énergie électrique.

→ Quelques Images sur les infrastructures de la clause sociale

1. Responsabilité sociale à l'interne : -a) camps des travailleurs

Dans chaque chantier forestier, les travailleurs sont logés par l'entreprise avec l'accès à l'eau potable et électricité, fournis par la Sodefor.



Camp des travailleurs – chantier de Madjoko (concession 35/11)



Exemple d'une maison des travailleurs– chantier de Lileko (concession 42/11)



**Camp des travailleurs –
chantier de Nteno
(concession 39/11)**

1. Responsabilité sociétale à l'interne : -b) services de santé

La gratuité totale des soins médicaux y est assurée pour les travailleurs et leur famille.



Dispensaire pour les travailleurs et population des villages environnantes – chantier de Lileko (concession 42/11)



Dispensaire pour les travailleurs et population des villages environnantes – chantier de Madjoko (concession 35/11)

Dispensaire pour les travailleurs et population des villages environnantes – chantier de Nteno (concession 39/11)



Dispensaire pour les travailleurs et population des villages environnantes – chantier d'Isongo (concession 45/11)

1. Responsabilité sociale à l'interne : - c) Cercles récréatifs



Cercle Récréatif pour les travailleurs de la Sodefor à Nteno – Appui de WWF



Célébration de la finale du match de football de l'Équipe Mazembe à Nteno – cercle récréatif des travailleurs

**Cercle Recréatif
pour les
travailleurs à
Madjoko**



1. Responsabilité sociale à l'interne : - d). Cours de musique

- Au-delà toutes les activités éducationnelles : une école de musique pour enfants à Nioki.



Cours de solfège



Chorale des enfants - répétition



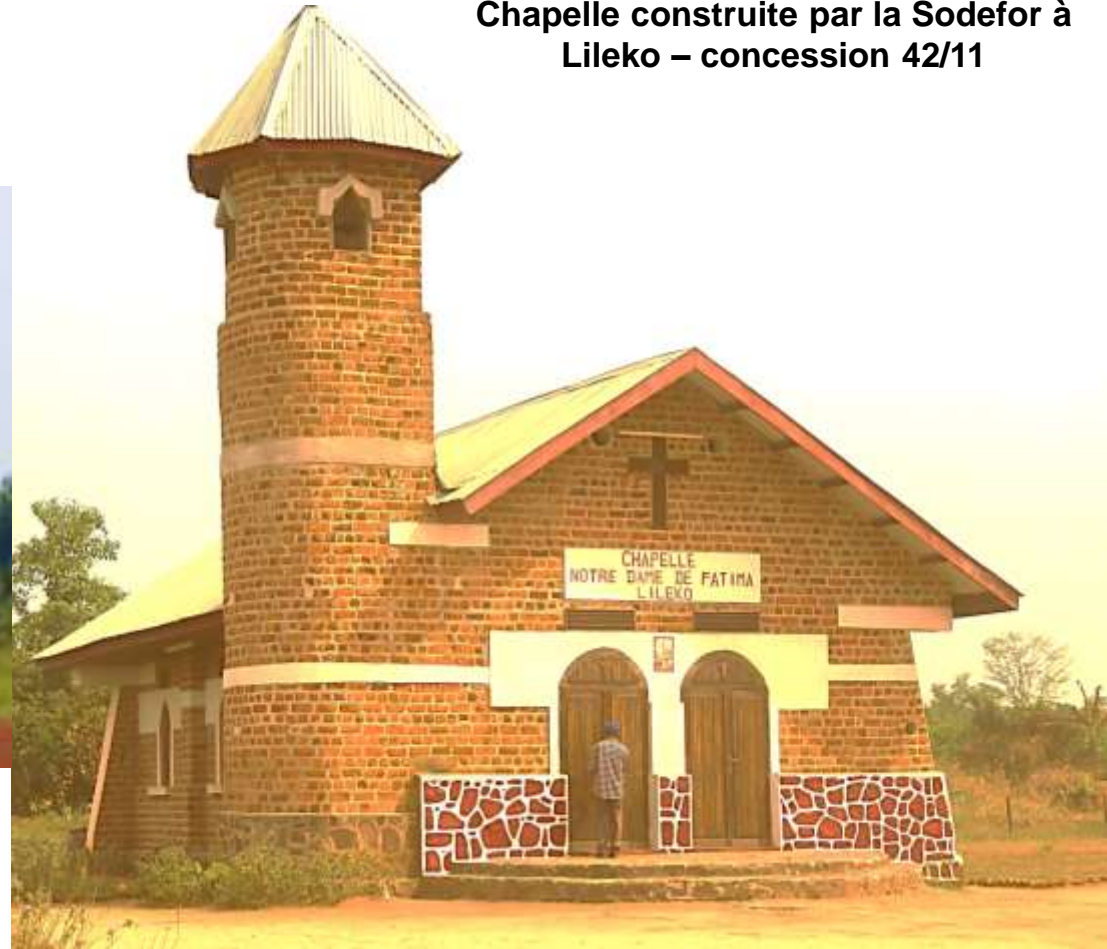
Cours de piano - adultes

1. Responsabilité sociale à l'interne : -e) Infrastructures diverses



Piste d'atterrissage dans la Province de l'Equateur

Chapelle construite par la Sodefor à Lileko – concession 42/11



1. BESOINS ENERGETIQUES

L'industrie forestière est une grande consommatrice d'énergie. A chacune des étapes de ses activités, les besoins en énergie constituent un poste budgétaire important :

- à l'étape d'ouverture des routes d'exploitation avec ponts et digues sur terrain humide de la cuvette centrale,
- lors de transport des produits de la forêt vers les parcs et vers les usines puis vers les ports d'export
- dans les usines pour la transformation de bois grumes en produits sciés ou en produits déroulés puis en contre-plaqués

Pour y faire face les concessionnaires forestiers n'ont pas d'autres choix que de recourir aux produits pétroliers dont la facture grève le coût d'exploitation.

Pour la SODEFOR/ FORABOLA, à titre indicatif, en 2017 le besoin global en carburant pour usines et engins d'exploitation ont atteint plus de 1.400.000 litres de gas-oil pour l'ensemble de leurs activités. Ceci donne une idée de l'impact de ce produit dans le coût d'exploitation forestière.

Cependant, nous ne nous attarderons pas ici sur les besoins en énergie liés à la fonction industrielle, étant donné que dans les conditions actuelles, la perspective d'accès à un réseau susceptible d'y faire face nous semble encore lointaine.

Par contre, nous nous arrêterons plutôt sur les besoins liés à la fonction sociétale de l'entreprise auxquels des réponses très flexibles existent

- besoins en énergie électrique pour assurer un certain confort dans les camps des travailleurs et base-vie et très souvent au-delà.
- besoins en énergie électrique au sein et autour des infrastructures construites pour la communauté dans le cadre des clauses sociales

Face aux vents faibles et non permanents et face à la difficulté de maîtrise des cours d'eau, la seule source d'énergie alternative au pétrole seraient le soleil qui est disponible toute l'année et dont l'exploitation est aujourd'hui suffisamment maîtrisée et le coût plus accessible.

1. L'ÉNERGIE SOLAIRE EN REPONSE A UNE DEMANDE PRESSANTE

La SODEFOR se trouve donc ainsi prise entre les demandes pressantes de trois groupes :

- celle des habitants de la cité de Nioki qui attendent d'elle qu'elle puisse continuer à jouer pleinement son rôle de moteur de développement économique et sociale de cette cité en expansion
- celle de ses bases-vie dans les concessions où des travailleurs de toutes origines, et parfois de grandes cités du pays, n'aspirent qu'à revivre au moins le niveau du bien-être dont ils ont pu bénéficier dans les cités et qu'ils ne peuvent avoir que pendant 3 à 4 heures par jour en raison du coût exorbitant du carburant ;
- celle des communautés riveraines de ses concessions qui entendent profiter de cette nouvelle symbiose avec l'entreprise pour accéder aussi à un bien-être économique et social dont elles étaient si longtemps exclues.

Pour répondre à ces demandes la SODEFOR a fait le pari de se tourner vers l'énergie solaire en pleine expansion actuellement.

Aussi des kits de formats, adaptés à des bourses différents, dont les plus simple ne coûtent que 8\$ à 10\$ - sont actuellement expérimentés sur terrain. Ils comprennent

- des kits pour une lampe de table d'une autonomie de 4 à 6 heures permettant à un élève de lire le soir
- des kits de plusieurs lampes pour éclairer toute la maison et de recharger le téléphone portable et rendre ainsi plus agréable la vie au foyer
- des kits permettant l'usage d'un téléviseur et/ou d'un réfrigérateur et d'avoir une large ouverture au monde avec l'accès à l'internet rendra le foyer plus autonome en milieu reculé et aidera surement à une diminution l'exode rural,

Si à cela sont associés quelques points lumineux publics à des points stratégiques de la cité, de la base-vie ou du village, ce serait assurément un saut qualitatif inestimable dans la vie de ces populations, avec des implications économiques et sociales insoupçonnables.

→ La vidéo sur le solaire

La SODEFOR est déterminée à développer ce type d'énergie pour apporter tant soit peu, à nos communautés et à nos travailleurs, une plus grande joie de vivre, et une opportunité d'ouverture sur le monde à des prix à la portée des bourses plutôt modestes.

Voilà, à notre avis ce qui pourra promouvoir une vie meilleure aux uns et aux autres à l'intérieur et autour de l'entreprise, et garantir le maintien dans ces milieux des ressources humaines qui garantissent le développement.

Nous invitons tous ceux qui croient à cette énergie, si disponible, flexible, et à la portée de toutes les bourses de se joindre à ce projet tourné vers le milieu rural auquel nous croyons avec force. Nous pensons bien sûr à la SNEL, aux bailleurs de fonds et autres organismes intéressés.

Nous vous remercions pour votre attention.